



## ❖ Rencontre annuelle des 25 et 26 mars 2023 -



La Ferme de  
**Courcimont**  
VILLAGE VACANCES  
FAMILLE - GROUPE - SÉMINAIRE

La rencontre annuelle de  
l'AFAF se déroulera à  
**NOUAN-LE-FUZELIER**  
au village vacances  
**LA FERME DE COURCIMONT**  
les 25 et 26 mars 2023



Organisateurs et aidants, alias « les oranges », seront heureux de vous accueillir en Sologne dans ce cadre verdoyant.

Pour participer à cette rencontre, nous vous invitons à renvoyer le bulletin joint au plus vite : le nombre de participants maximum est de 180 personnes, les logements accessibles étant en nombre limité.

Dans la mesure du possible l'hébergement se fera sur place. Les logements seront attribués au fur et à mesure de vos inscriptions, en donnant priorité aux personnes non valides.

Si vous venez sans accompagnateur et si vous avez besoin d'aide, pensez à nous en avertir à l'avance pour que nous puissions prendre les dispositions nécessaires.

Si vous ne pouvez pas venir, vous avez la possibilité de participer aux votes de l'assemblée générale en donnant un pouvoir à la personne présente de votre choix. Vous pouvez aussi nous faire parvenir vos questions pour le conseil scientifique, le conseil médical et paramédical ou l'association. Pour cela, remplissez votre bulletin de participation accompagné de votre pouvoir et de vos éventuelles questions et envoyez-le au responsable des inscriptions.

Vous trouverez ci-après :

- la convocation officielle à notre assemblée générale ;
- le programme provisoire de la rencontre annuelle ;
- un bulletin de participation à retourner rapidement et au plus tard pour le 15 février 2023 ;
- un pouvoir à remplir en cas de non présence et à envoyer dans les meilleurs délais au responsable des inscriptions ;



- 17 mars 20h30 : tous au théâtre avec les « 7 de la Cité » à Paris. Plus d'infos bientôt ;
- la liste des membres du conseil d'administration. Un tiers des effectifs est à renouveler tous les ans conformément à nos statuts. Voir la liste des membres sortants, puis des membres se (re)présentant ;
- le plan d'accès pour se rendre à la rencontre annuelle.

Pour plus d'informations ou tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

**Isabelle Suire (06 72 24 67 76) ou Claudine Terrier (06 83 37 94 13)**

## **Convocation officielle et programme provisoire**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'assemblée générale de l'Association française de l'ataxie de Friedreich aura lieu le **dimanche 26 mars à 9h00** précises.

Son ordre du jour sera :

- élection des administrateurs (renouvellement d'un tiers) ;
- rapport d'activité ;
- rapport moral ;
- rapport financier ;
- délibérations et quitus sur les rapports présentés ;
- questions diverses.

Dans le cas où vous ne pourriez y assister, vous trouverez au bas du bulletin de participation, un pouvoir vous permettant d'assurer votre représentation à l'assemblée. Ce pouvoir doit être dûment rempli et retourné au responsable des inscriptions. Les pouvoirs ne mentionnant pas de mandataire seront partagés entre les membres de l'actuel conseil.

Je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée,  
la présidente, Juliette Dieusaert

## **Programme en cours de construction :**

**Samedi 25 mars 2023**

- À partir de **13h00** : accueil
- **13h30 précises** : actualités sur les recherches fondamentales et les essais cliniques
- **16h** : pause-café



- 17h : ateliers sur les prises en charge (1<sup>er</sup> protocole de soins, les centres de référence et réseaux, séjours de réadaptation, groupes de parole, recherches...)
- 19h : pause détente avec Voyager avec l'AF et Damien Fargeout
- 20h30 : repas

### Dimanche 26 mars 2023

- 9h : assemblée générale - Activités et projets de l'association
- 10h30 : ateliers (habitat, fauteuils, Com-ataxie, organiser une rencontre régionale...)
- 13h : repas, détente...

➤ [Programme détaillé et définitif début mars sur le site www.afaf.asso.fr](http://www.afaf.asso.fr)

#### • CONDITIONS

Si vous venez samedi et dimanche :

- personnes ataxiques (à jour de cotisation) et enfants de moins de 6 ans : l'hébergement et les repas sont pris en charge par l'AFAF.
- 90 € pour les personnes non ataxiques ;
- 40 € pour les enfants de 7 à 16 ans ;

Ce prix comprend le repas du samedi soir, l'hébergement, le petit déjeuner, et le déjeuner du dimanche.

Veuillez joindre à votre réservation un chèque de caution de 55 €  
(Le chèque vous sera rendu à votre arrivée).

Si vous ne participez qu'au repas du samedi soir et/ou du dimanche midi, prix d'un repas :

- personnes ataxiques (à jour de cotisation) et enfants de moins de 6 ans : pris en charge par l'AFAF.
- 23 € pour les personnes non ataxiques ;
- 15 € pour les enfants de 7 à 16 ans.

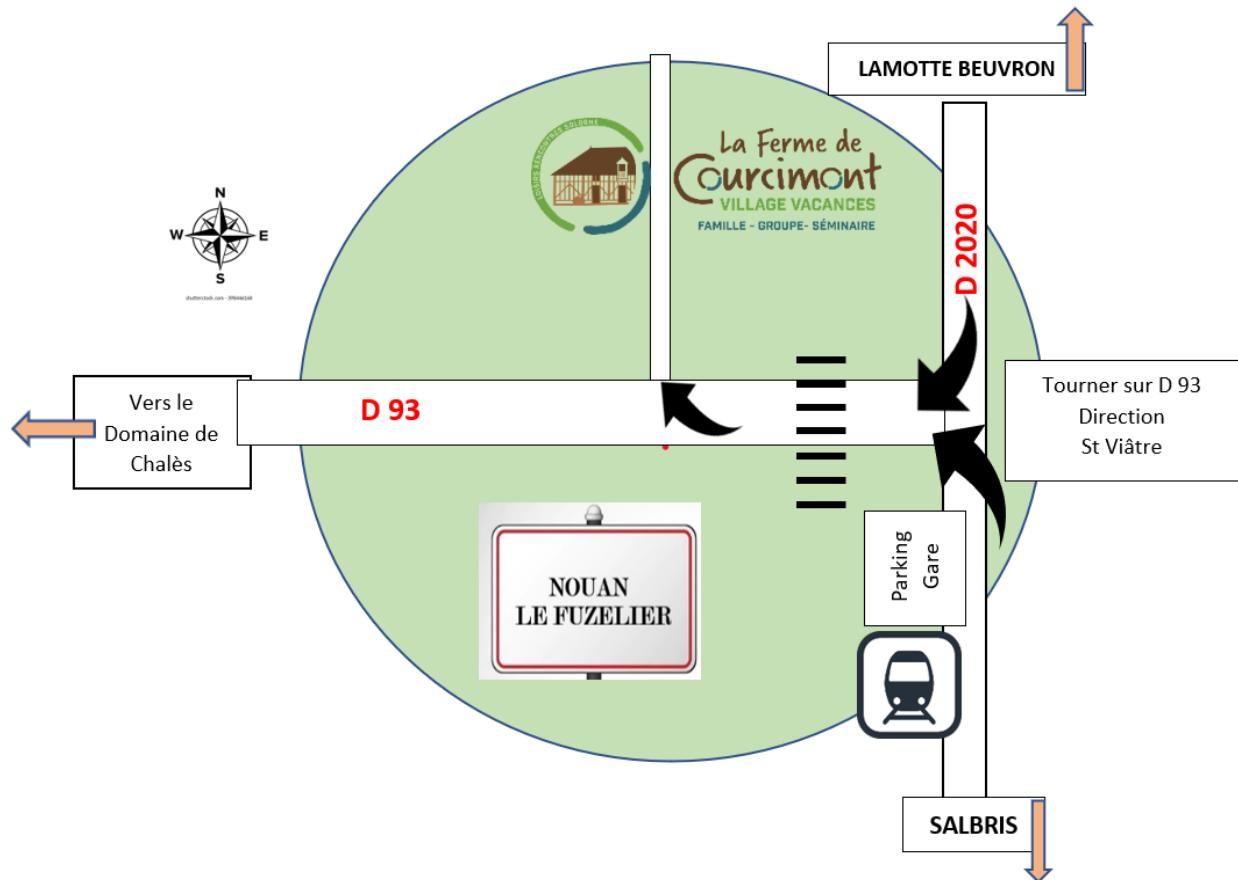
#### • SI VOUS VENEZ PAR LE TRAIN, nous pouvons aller vous chercher :

-  en gare de Nouan-le-Fuzelier (non aménagée PMR), le village vacances se trouve à 800 m ;
- en gare de Vierzon (aménagée PMR).

Merci d'indiquer vos lieu, jour et heure d'arrivée : .....



Plan pour vous rendre à la ferme de Courcimont



Ferme de Courcimont  
Venelle de Courcimont  
41600 Nouan-le-Fuzelier



## Bulletin de participation

A renvoyer au plus tard le 15 février 2023 accompagné du chèque de caution à :

Claudine Terrier

Lieu-dit Meshir - 29360 Clohars-Carnoët

Tél : 06 83 37 94 13 - [gouelo.terrier@orange.fr](mailto:gouelo.terrier@orange.fr)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... CP : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Participerez-vous à cette rencontre ?      OUI      NON

Nom et prénom des autres inscrits : .....

Nombre total de personnes : ..... Préciser : ATAXIQUES : .....

NON ATAXIQUES : .....

Pour une meilleure organisation, combien en fauteuil manuel ? ....électrique ? ....

Avez-vous besoin d'aides ?      OUI      NON

Si oui, précisez lesquelles et quand : .....

### • HÉBERGEMENT

L'hébergement se fera sur place.

Souhaitez-vous être hébergé ?      OUI      NON

Avez-vous besoin de chambres PMR ?      OUI      NON

Si oui combien : .....

### • REPAS

Suivez-vous un régime particulier ?      OUI      NON

Si oui lequel : .....

### QUESTIONS (ici ou sur papier libre)

Si vous souhaitez poser des questions aux membres du conseil scientifique ou du conseil médical et paramédical, merci de nous les faire parvenir sur papier libre ou ci-dessous :



## POUVOIR

Je, soussigné(e) ..... donne pouvoir à ..... pour me représenter à l'assemblée générale de l'AFAF, convoquée le 26 mars 2023 en conséquence, assister à la réunion de cette assemblée, émarger toutes les feuilles de présence, prendre part à toutes les délibérations et à tous les votes sur les questions de l'ordre du jour, signer tous les procès-verbaux et en général, faire le nécessaire en mon nom.

Fait à ..... le .....

Signature devant être précédée  
de la mention "bon pour pouvoir"

## Conseil d'administration et appel à candidatures

<b>PRÉSIDENTE :</b> Juliette DIEUSAERT	<b>MEMBRES :</b>	
<b>VICE-PRÉSIDENTS :</b>	Claudie BALEYDIER Philippe BROISSIER Bertrand DIEUSAERT Paulo FREILAO Caroline GABORIAU Véronique LATTES Jacques MESNILDREY Caroline RANSART Charles RANSART Jean RIVIERE Cécile VACARIE-BERNARD Isabelle SUIRE	
<b>SECRÉTAIRE :</b> Marianne KERDOUGLI		
<b>SECRETAIRES ADJOINTS :</b>		
<b>TRESORIER :</b> Patrice LIZE		
<b>TRESORIER ADJOINT :</b> Paulin ROY		
<b>Membres sortants :</b> Juliette DIEUSAERT Bertrand DIEUSAERT Paulo FREILAO Jean-François JOGUET Claudie BALEYDIER (démissionnaire) Marianne KERDOUGLI (démissionnaire) Patrice LIZE (démissionnaire) Claudine TERRIER Cécile VACARIE-BERNARD	<b>Membres se représentant :</b> Juliette DIEUSAERT Jean-François JOGUET Cécile VACARIE-BERNARD Claudine TERRIER	<b>Postes à pourvoir</b> <b>9</b>



## Appel à candidatures au conseil d'administration 2023

Les candidats au conseil d'administration pourront se présenter lors de l'assemblée générale de l'AFAF, qui se tiendra le 26 mars 2023 à Nouan-le-Fuzelier et durant laquelle s'effectueront les votes par les adhérents.

Le conseil d'administration est composé de **18 administrateurs**.

Plusieurs administrateurs, après leur mandat de trois ans, se représentent. D'autres, ayant travaillé de nombreuses années ou n'ayant plus le temps suffisant dévolu à leur engagement, quittent le CA. Il y a donc plusieurs postes à pourvoir.

Nous avons besoin de personnes **ayant réellement un peu de temps à consacrer aux tâches associatives**.

Assister à un CA permet de mieux cerner où s'engager. Nos différents domaines d'actions sont regroupés au sein de groupes de travail

- Manifestations pour les récoltes de fonds
- Subventions et mécénats
- Gestion
- Recherches
- Prises en charge
- Parents d'enfants scolarisés
- Rencontres régionales
- Rencontre annuelle
- Relations internationales
- Ecoute
- Site internet
- Revue ESPOIR
- Communication

➤ Voir [www.afaf.asso.fr/conseil administration/groupes de travail](http://www.afaf.asso.fr/conseil administration/groupes de travail)

Dispersés géographiquement, nous travaillons en présentiel lors de deux à trois week-ends Alliance maladies rares (Paris) et en distanciel. Les frais sont pris en charge.

Pour postuler au conseil d'administration, il faut :

- être adhérent depuis deux ans
- s'engager à participer aux réunions de travail et à la rencontre annuelle
- s'impliquer réellement dans un ou plusieurs projets

➤ Envoyer une lettre de motivation qui sera présentée aux adhérents à [contact@afaf.asso.fr](mailto:contact@afaf.asso.fr), si possible avant le 20 février.